

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE ARDECHE

Poste en apprentissage- Temps complet (35h/hebdo)

Rentrée de septembre 2024

La communauté d'agglomération ARCHE Agglo est un établissement public de coopération intercommunale (une collectivité), composé de 21 communes sur la Drôme et de 20 communes sur l'Ardèche. 58 000 habitants vivent sur ce territoire attractif, dynamique et authentique.

ARCHE Agglo recrute un-e alternant-e dans le domaine de la petite enfance.

DEFINITION DU POSTE EN APPRENTISSAGE :

Rattaché-e à la Direction petite enfance, sous la responsabilité de la directrice de la crèche de rattachement « Croque lune » à Etables, vous contribuerez à l'accueil individuel, collectif et adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant dans le respect de leur rythme biologique et de leur équilibre psychologique dans une équipe pluri-professionnelle et conformément au projet éducatif, social et pédagogique de l'établissement.

Dans le cadre de cet apprentissage, vous serez également accompagné.e par l'adjointe à l'accueil collectif petite enfance, Mme PICQUET Justine (basée sur Tournon) afin de développer vos compétences et mener à bien les missions suivantes :

MISSIONS :

Accueil

- Assure l'accueil des enfants en corrélation avec leurs différents besoins (respect de leur rythme d'alimentation, de sommeil, de l'éveil et de la sécurité affective)
- Adapte l'accueil des familles en tenant compte des diversités sociales et culturelles
- Participe au suivi quotidien des enfants et établit une relation de confiance avec la famille, apporte un soutien à la parentalité

Développement des conditions nécessaires au bien-être des enfants

- Apporte les soins de base (hygiène, alimentation, sommeil...)
- Assure l'aménagement d'un environnement propre, stimulant et sécurisant autour de l'enfant
- Participe à l'application des protocoles médicaux (PAI, administration du doliprane ...)

Participation aux projets d'activité d'éveil et d'autonomie

- Contribue à la mise en place des projets d'activité d'éveil et y participe dans le cadre du projet d'activité
- Aide l'enfant à progressivement acquérir des gestes et comportements autonomes
- Adopte et maintient les attitudes éducatives conformément au projet d'établissement
- Garantit la cohérence de l'intervention éducative en participant à la coordination avec les autres personnels
- Participe à la mise en place des temps de jeu afin de développer les capacités et l'autonomie de l'enfant

Concours au bon fonctionnement de l'établissement

- Participe à la transmission à l'équipe et/ou la direction du déroulement quotidien
- Assure la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
- Veille et contribue à la propreté, l'hygiène et la désinfection du lieu d'accueil, du matériel de puériculture

PROFIL ATTENDU :

- Candidat à la recherche d'un contrat d'apprentissage dans le cadre d'un diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture
- Titulaire du permis B
- Vaccinations obligatoires (DTP, Hépatite B) et recommandées (Coqueluche, ROR)
- Connaissance des besoins en soin des enfants
- Connaissance en prévention des risques et autonomie
- Maîtrise des notions de développement psychomoteur et psychologique de l'enfant
- Connaissance des différentes situations familiales
- Connaissance de l'outil informatique (pour participer à la continuité de direction)
- Curiosité professionnelle

Compétences que l'apprenti-e souhaite développer :

- Connaissance du domaine de la petite enfance et notamment les structures d'accueil du jeune enfant
- Maîtrise des règles d'hygiène et consignes de sécurité en établissement d'accueil de jeunes enfants
- Prend toute décision nécessaire pour alerter sur un mal être ou pallier les problèmes de santé ou les incidents
- Aisance relationnelle, sens de l'écoute active

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Ce poste est à pourvoir sous contrat d'apprentissage uniquement.

La rémunération en apprentissage varie en fonction de l'âge et du niveau d'études du candidat.

Tickets restaurants : 15 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 7 € pris en charge à 60% par l'employeur.

Période de congés annuels conditionnée à la fermeture des structures d'accueil de jeunes enfants

Adhésion au Comité National Action Sociale (CNAS) offrant des prestations sociales, culturelles, familiales pour les agents territoriaux : Chèques vacances, chèques cadeaux (rentrée scolaire, Noël,) prix préférentiels (cinéma, locations, prêts, offres partenaires locaux).

Participation à la cotisation de la mutuelle santé (entre 15€ et 50€ par mois selon la composition du foyer) dans le cadre d'une procédure de «Labellisation», souscrite de manière individuelle et facultative par l'agent.

Forfait mobilités durables (FMD) annuel pour les agents ayant recours à un mode de transport alternatif et durable pour leurs trajets domicile-travail (de 100 à 300€ selon le nombre de jours d'utilisation d'un mode de déplacement éligible).

Maître d'apprentissage au sein de la collectivité : Une auxiliaire de puériculture au sein de la crèche Croque Lune

Temps de travail : 35 heures hebdomadaires – à définir en fonction du rythme de la formation

Lieu de travail à titre principal sur Etables (07300) avec possibles déplacements sur les 2 autres crèches ardéchoises : crèche La courte échelle à Saint Félicien (07410) et crèche Perle de Lune à Saint Barthélémy le Plain (07300).

Poste à pourvoir le : 01/09/2024

Date limite de candidature : 21/05/2024

Candidatures (CV + lettre de motivation)

en privilégiant l'envoi par courriel sur : rh@arceagglo.fr

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo 3 rue des Condamines CS9602
07300 MAUVES